

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 02 OCTOBRE 2024

Le 02 octobre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes « Rhône Crussol » s'est réuni en session ordinaire à Guilhaud-Granges, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques DUBAY.

**Date de convocation : Jeudi 26 septembre 2024**

**Etaient présents :**

Mme GAUCHER, Mme CHEBBI, M. CLOUE, Mme COSTEROUSSE, M. GOUNON (jusqu'à la délibération n°2024-093), Mme MALLET, M. RANC, Mme RENAUD, Mme RIFFARD, Mme SALLIER (à partir de la délibération n°2024-076), M. DUBAY, Mme FORT-BRISQUET, M. GERLAND, M. GUIGAL, Mme QUENTIN-NODIN, M. PONTAL, M. LAFAGE, Mme ROSSI, Mme PEYRARD, M. COULMONT, M. POMMARET, Mme LEJUEZ, M. MIZZI, Mme SIMON, M. RIAILLON, M. DUPIN, M. DEVOCHELLE.

**Etaient absents excusés :**

M. COQUELET, M. DARNAUD, M. GOUNON (à partir de la délibération n°2024-094), M. PONSICH, Mme SALLIER (jusqu'à la délibération n°2024-075), M. CHAUVEAU, M. LE GALL, Mme METTRA, Mme VOSSEY-MATHON, M. AVOUAC, Mme SICOIT, M. MONTIEL, Mme SORBE, Mme MORFIN, M. DIETRICH, Mme GOUMAT.

Monsieur André COQUELET, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Isabelle RENAUD.

Monsieur Mathieu DARNAUD, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Sylvie GAUCHER.

Monsieur Régis PONSICH, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Jany RIFFARD.

Monsieur Matthieu LE GALL, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Frédéric GERLAND.

Madame Nathalie VOSSEY-MATHON, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Bernard GUIGAL.

Monsieur Thierry AVOUAC, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Jacques DUBAY.

Madame Virginie SORBE, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Hervé COULMONT.

Monsieur David DIETRICH, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Anne SIMON.

Monsieur Bernard GOUNON (à partir de la délibération n°2024-094), Madame Brigitte SALLIER (jusqu'à la délibération n°2024-075), Monsieur Gérard CHAUVEAU, Madame Mireille METTRA, Mme Julie SICOIT, Monsieur Olivier MONTIEL, Madame Magali MORFIN, Mme Laëtizia GOUMAT, membres titulaires absents excusés n'ont pas été remplacés.

Madame Jany RIFFARD a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20  
JUN 2024**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

**ADMINISTRATION GENERALE / PERSONNEL**

*Rapporteur : Madame Sylvie GAUCHER - Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, la famille et la parentalité*

2024-075	<b>Modification du tableau des effectifs</b>	<b>Unanimité</b>
	Création de poste pour les besoins des services en lien avec les recrutements, avancements de grade ou promotions internes	

**FINANCES**

*Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président*

2024-076	<b>Décision modificative n°1 - Budget principal</b>	<b>Unanimité</b>
	Modification des inscriptions budgétaires initialement prévues au budget principal 2024.	
2024-077	<b>Régularisation des comptes d'imputation des avances - Autorisation de mouvementer le 1068 / Amortissement d'immobilisations réalisées sur exercices antérieurs</b>	<b>Unanimité</b>
	L'utilisation des comptes d'avance à la place des comptes de subventions d'équipement nécessite une régularisation des écritures comptabilisées à l'époque par le biais du 1068, par opération non budgétaire, il convient donc de procéder à différentes régularisations.	
2024-078	<b>Fixation de la durée des amortissements</b>	<b>Unanimité</b>
	Complément à la délibération n°139-2021 en date du 30 septembre 2021 fixant la durée des amortissements de la collectivité.	
2024-079	<b>Subvention à l'association Tremplin Insertion Chantiers pour contribution financière auto-école sociale itinérante - Année 2024</b>	<b>Unanimité</b>
	Subvention de 1 500 € à l'Association Tremplin Insertion Chantiers pour soutenir l'auto-école sociale itinérante	
2024-080	<b>Convention avec la Société Agorastore pour les biens mobiliers de la Communauté de Communes</b>	<b>Unanimité</b>
	Signature d'une convention entre la Communauté de Communes et la Société Agorastore pour la mise en vente de biens mobiliers par internet	

<b>TOURISME</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Patrice POMMARET - Vice-Président délégué au tourisme et à la communication territoriale</i>		
<b>2024-081</b>	<b>Mouvements au sein du Comité de Direction de l'EPIC - Modification de deux représentants du collège des socio-professionnels</b>	<b>Unanimité</b>
	Remplacements de : - Mme Valérie GOLETTE par Mme Sylvie CALMES - M. Marc PAILHA par Mme Astrid BARTHOMEUF	

<b>CULTURE / PATRIMOINE</b>		
<i>Rapporteur : Madame Anne SIMON - Vice-Présidente déléguée à la culture, au patrimoine et aux espaces naturels sensibles</i>		
<b>2024-082</b>	<b>Convention Crussol Festival 2025</b>	<b>Unanimité</b>
	Convention avec la Société Anthakarana définissant les modalités de partenariat pour l'organisation, l'accueil et la promotion de l'édition 2025 du Crussol Festival.	

<b>VOIRIE</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Hervé COULMONT - Vice-Président délégué à la voirie</i>		
<b>2024-083</b>	<b>Déviations RD86 Guilherand-Granges/Saint-Péray - Convention avec l'INRAP relative à la réalisation de diagnostic d'archéologie préventive - Tronçon Mialan à la RD86 - Tranche 2</b>	<b>Unanimité</b>
	Signature d'une convention définissant les modalités de réalisation par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) de l'opération de diagnostic, ainsi que l'ensemble des droits et obligations respectifs des parties dans le cadre de cette opération.	
<b>2024-084</b>	<b>Déviations RD86 Guilherand-Granges/Saint-Péray - Avenant n°2 à la convention de financement entre la Région et la Communauté de Communes</b>	<b>Unanimité</b>
	Signature d'un avenant n°2 entre la Communauté de Communes et la Région Auvergne Rhône Alpes ayant pour objet de réactualiser les modalités de paiement entre les deux partenaires et impliquant de revoir l'échéancier de paiement ainsi que les délais de paiement.	
<b>2024-085</b>	<b>Constat de la désaffectation des parcelles cadastrées section G n°559 et 560 chemin de la Blachette à Saint Sylvestre et perte de leur intérêt communautaire</b>	<b>Unanimité</b>
	Constat de la désaffectation des parcelles G n°559 et G n°560 d'une superficie totale de 408 m <sup>2</sup> - Chemin de la Blachette à Saint Sylvestre et perte de leur intérêt communautaire.	
<b>2024-086</b>	<b>Constat de la désaffectation des parcelles cadastrées section H n°505 et 506 route des Morges à Saint Sylvestre et perte de leur intérêt communautaire</b>	<b>Unanimité</b>
	Constat de la désaffectation des parcelles H n°505 et H n°506 d'une superficie totale de 375 m <sup>2</sup> - 2715 route des Morges à Saint Sylvestre et perte de leur intérêt communautaire.	

2024-087	<b>Constat de la désaffectation des parcelles cadastrées section D n°597 et 598 lieudit « Dominge » à Saint Sylvestre et perte de leur intérêt communautaire</b>	Unanimité
	Constat de la désaffectation des parcelles D n°597 et H n°598 d'une superficie totale de 403 m <sup>2</sup> – lieudit Dominge à Saint Sylvestre et perte de leur intérêt communautaire.	
2024-088	<b>Constat de la désaffectation des parcelles cadastrées section C n°396 et 397 lieudit « La Chavat » à Saint Sylvestre et perte de leur intérêt communautaire</b>	Unanimité
	Constat de la désaffectation des parcelles C n°396 et C n°397 d'une superficie totale de 425 m <sup>2</sup> – lieudit La Chavat à Saint Sylvestre et perte de leur intérêt communautaire.	

#### ASSAINISSEMENT

*Rapporteur : Madame Geneviève PEYRARD - Vice-Présidente déléguée à l'assainissement*

2024-089	<b>Rapport d'activités 2023 du service assainissement</b>	Unanimité
	Présentation du rapport annuel du service assainissement permettant une vision globale du service. Il est ensuite transmis dans les différentes communes membres	

#### TRANSPORT

*Rapporteur : Madame Jany RIFFARD - Membre du Bureau communautaire en charge de la mobilité*

2024-090	<b>Rapport d'activités 2023 de Valence Romans Mobilités</b>	Unanimité
	Présentation du rapport d'activités 2023 en qualité de membre du syndicat	

#### GESTION DURABLE DES DECHETS

*Rapporteur : Madame Bénédicte ROSSI - Vice-Présidente déléguée à la gestion durable des déchets*

2024-091	<b>Rapport d'activités 2023 du Sytrad</b>	Unanimité
	Présentation du rapport d'activités 2023 en qualité de membre du syndicat	

#### HABITAT / LOGEMENT

*Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président*

2024-092	<b>Participation financière 2024 au FUL (Fonds Unique Logement)</b>	Unanimité
	Pour l'année 2024 : 0,20 €/habitant, soit 6 838,60 €.	

<b>URBANISME</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Michel MIZZI - Vice-Président délégué à l'urbanisme et au PLUI</i>		
<b>2024-093</b>	<b>Prescription de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Guilhaud-Granges</b>	<b>Unanimité</b>
	La procédure de modification simplifiée du PLU de Guilhaud-Granges permettra : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de procéder à des modifications du règlement écrit</li> <li>- l'adaptation de l'OAP n°5 « rue Henri Dunant »</li> </ul>	
<b>2024-094</b>	<b>Plan Local d'Urbanisme de la commune de Charmes sur Rhône - Modification après enquête publique au projet de PLU arrêté</b>	<b>Unanimité</b>
	Modification du projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté afin de prendre en compte les résultats de l'enquête publique et les avis formulés par les Personnes Publiques Associées.	
<b>2024-095</b>	<b>Plan Local d'Urbanisme de la commune de Charmes sur Rhône - Approbation du PLU</b>	<b>31 pour et 3 abstentions</b>
	Approbation du Plan Local d'Urbanisme avec prise en compte des observations des personnes publiques associées et de l'avis du commissaire enquêteur.	
<b>2024-096</b>	<b>Plan Local d'Urbanisme de la commune de Charmes sur Rhône - Institution du droit de préemption urbain</b>	<b>Unanimité</b>
	Application du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U et des zones d'urbanisation future AU du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Charmes sur Rhône.	

<b>AGRICULTURE</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Jean RIAILLON - Vice-Président délégué à l'agriculture et la viticulture</i>		
<b>2024-097</b>	<b>Projet Alimentaire InterTerritorial (PAIT) - Ajout d'une action « Accompagner les communes à l'atteinte des objectifs EGALIM - dont financement d'une plateforme de commandes de produits locaux à destination de la restauration collective »</b>	<b>Unanimité</b>
	Modification du programme d'actions du PAIT par l'ajout d'une action permettant de financer des études et outils participant à l'atteinte des objectifs EGALIM par les établissements publics de restauration collective.	
<b>2024-098</b>	<b>Projet Alimentaire InterTerritorial (PAIT) - Approbation d'une convention de partenariat avec Arche Agglo pour l'animation et le financement du PAIT - Années 2025-2026-2027</b>	<b>Unanimité</b>
	Signature d'une convention de partenariat avec Arche Agglo permettant de préciser la répartition des rôles et missions de chacune des collectivités et de définir les engagements et plus particulièrement les modalités d'animation et de financement du programme.	
<b>2024-099</b>	<b>Projet Alimentaire InterTerritorial (PAIT) - Dépôt d'une demande de subvention auprès de la Direction Générale de l'Alimentation pour la structuration du PAIT</b>	<b>Unanimité</b>

	Sollicitation d'une subvention auprès de la Direction Générale de l'Alimentation via l'appel à candidatures « Soutien à la structuration des projets alimentaires territoriaux de niveau 2 »	
--	--	--

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Rapporteur : Monsieur Denis DUPIN - Vice-Président délégué à l'environnement et aux ressources naturelles</b>		
2024-100	<b>Convention Watty 2024-2025 - Sensibilisation des scolaires à la transition écologique</b>	<b>Unanimité</b>
	Signature d'une convention avec ECOCO <sup>2</sup> pour le programme « Watty à l'école » pour la sensibilisation des scolaires à la transition écologique pour 30 classes du territoire de Rhône Crussol pour l'année scolaire 2024-2025.	
2024-101	<b>Convention de partenariat avec le Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol et l'ALEC07 pour la mise en œuvre d'un plan de sobriété Eau « Ma Commune Econome en Eau »</b>	<b>Unanimité</b>
	Signature d'une convention de partenariat avec le Syndicat Mixte Eyrieux Clair et l'ALEC07 pour la mise en œuvre d'un plan sobriété Eau « Ma commune Econome en Eau » visant à accompagner les communes et EPCI dans la réduction de leur consommation d'eau.	

<b>DECISIONS DU PRESIDENT</b>
Aucune observation

<b>MARCHES NOTIFIES DEPUIS LA DERNIERE SEANCE</b>
Aucune observation

Fin de la réunion à 19h50

Le Secrétaire de séance,  
Jany RIFFARD



Le Président,  
Jacques DUBAY



Affiché le : 08 octobre 2024